Communiqué de presse **Nice, le 03 mars 2011**

Selon une étude de l'EDHEC, le montant des impôts acquittés tout au long de leur vie par les diplômés du supérieur n'est pas à la hauteur des subventions publiques dont ils ont bénéficié pour leur formation

Dans une nouvelle étude intitulée « L'investissement public dans l'enseignement supérieur remet-il en cause l'équité fiscale », l'EDHEC montre qu'il existe une **déconnexion significative entre la contribution fiscale** des diplômés du supérieur tout au long de leur vie **et les subventions publiques directes** dont ils ont bénéficié pour se former. L'étude montre que **cette déconnexion touche également les diplômes les plus prestigieux,** malgré les salaires élevés généralement attachés à ces formations.
En effet, à 42 ans, 80% seulement des diplômés participent effectivement aux dépenses collectives (c'est-à-dire après avoir remboursé par les impôts portant sur les revenus individuels tirés de leur travail les montants initialement dépensés pour les former) ; ce taux de participation est déjà atteint depuis 5 ans pour les diplômés de l'Université de niveau Bac+2 et depuis 4 ans pour les diplômés de l'Université de niveau Bac+5 ; en revanche, ce taux n'est pas atteint pour les écoles d'ingénieurs.

Ces résultats montrent que l'organisation actuelle du financement de l'enseignement supérieur pose des problèmes d'équité fiscale : les individus bénéficiant, sans engagement de leur part vis-à-vis de la collectivité, des formations les plus subventionnées et souvent les plus rémunératrices se voient attribuer une rente de situation du fait de l'organisation de notre système socio-fiscal. Cette dimension fiscale s'ajoute aux éléments déjà connus de surreprésentation des enfants des familles favorisées dans les cursus les plus prestigieux bénéficiant de larges subventions publiques.
Ces résultats renforcent l'idée que la mise en place d'un mode de financement de l'enseignement supérieur rendant explicite les subventions publiques dont bénéficient les individus et les conditions de leur remboursement en prenant la forme d'**un prêt à remboursement conditionnel au revenu (PARC) contribuerait à améliorer l'équité de l'enseignement supérieur**. C'est ce que recommandait l'EDHEC en 2010 avec la mise en place progressive de *Contrats de formation supérieure* en commençant par les institutions les plus richement dotées en argent public par étudiant.

Vous pouvez télécharger le *position paper* « L'investissement public dans l'enseignement supérieur remet-il en cause l'équité fiscale ? » ici.

EDHEC
ECONOMICS RESEARCH CENTRE

393-400 Promenade des Anglais - BP 3116 - 06202 Nice Cedex 3 - France
Tel. +33 (0)4 93 18 32 53 - Fax +33 (0)4 93 18 78 40

Contact :

Pour recevoir une copie de l'étude de l'EDHEC, veuillez contacter **Marie-Josée Tronchet**
Tél. : **+33 (0)4 93 18 32 53** – E-mail : **marie-josee.tronchet@edhec.edu**

A propos de l'EDHEC

Le Groupe EDHEC a pour vocation de former des étudiants et des dirigeants à mener des projets et des hommes dans un contexte multiculturel. Le Groupe offre un éventail de formations destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises.
Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Près de 6000 étudiants et 5 500 cadres en séminaires et formation continue sont actuellement répartis sur ses 3 campus de Lille, Nice et Paris. Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe EDHEC développe une politique innovante de recherche pour les entreprises, organisée autour de pôles de recherche.
Accréditée AACSB, AMBA et EQUIS, l'EDHEC est régulièrement classée parmi les meilleures écoles de gestion européennes.
Plus d'informations sur le site web du Groupe EDHEC : www.edhec.com

L'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle en économie de l'EDHEC sont de réaliser une recherche innovante et appliquée d'une part à des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part au marché du travail et à l'éducation. Trois grands programmes de recherche sont conduits au sein du pôle :

i) Economie et gestion des risques, avec une attention particulière portée aux risques immobiliers et d'inflation ;
ii) Evaluation et réforme des politiques publiques, un programme qui couvre le financement et la réforme de la protection sociale, les politiques de l'emploi et la compétitivité et le financement de l'enseignement supérieur ;
iii) Gestion optimale de la dette de l'Etat.